

Sous le signe de l'emploi public

Aix-en-Provence, le 29 janvier 2007

Les fédérations de fonctionnaires CGT, CFDT, FO, FSU, Unsa et Solidaires dénoncent la politique actuellement menée. Elle est contraire aux intérêts de l'ensemble de la population qui reconnaît par ailleurs les qualités du service public français.

Les syndicats entendent manifester en faveur de l'emploi public tant pour demander des recrutements (environ 90.000 suppressions d'emplois dans la Fonction publique d'Etat entre 2003 et 2007), demander la titularisation des 500.000 emplois précaires, que pour exiger le rattrapage du pouvoir d'achat (il faudrait augmenter le point d'indice de 6% pour rattraper la perte de pouvoir d'achat depuis 2000).

Les syndicats des trois Fonctions publiques se sont mis d'accord sur une journée unitaire d'actions et de grèves. Une plate-forme revendicative commune a été rédigée dont voici un résumé.

L'emploi

- ✓ Un moratoire immédiat sur les suppressions d'emplois ;
- ✓ des créations statutaires partout où cela s'avère nécessaire ;
- ✓ un plan massif de titularisation.

Les conditions de travail

- ✓ Le respect du Statut pour mettre en œuvre les missions de service public ;
- ✓ des budgets à la hauteur des besoins des citoyens ;
- ✓ des moyens accrus en personnel, fonctionnement, hygiène et sécurité ;
- ✓ la démocratie sociale pour que les salariés participent vraiment aux décisions ;
- ✓ la mise en place d'un observatoire des conditions de travail.

Les rémunérations

- ✓ Le passage du minimum Fonction publique à 1500 euros bruts ;
- ✓ des mesures de rattrapage pour les pertes de pouvoir d'achat accumulées ;
- ✓ l'augmentation de la valeur du point à hauteur de l'inflation pour 2007 ;
- ✓ la réindexation des pensions sur les salaires.

Les carrières

Enfin, ils veulent concrétiser les engagements obtenus du ministre sur la poursuite de la refonte des carrières :

- ✓ une refonte de la grille apportant des augmentations de salaire significatives à tous et une amplitude de 1 à 5 ;
- ✓ la reconnaissance et l'harmonisation des qualifications ;
- ✓ le déblocage des carrières et des promotions ;
- ✓ la garantie d'un doublement de traitement entre le début et la fin de carrière (dès lors que celle-ci est complète).

Des préavis de grève ont été déposés par chacune des fédérations de fonctionnaires pour le 8 février, couvrant les nuitées en amont et aval de cette journée.

L'USAC-CGT n'a pas déposé de préavis de grève spécifique Aviation civile. De nombreuses manifestations intersyndicales seront organisées dans la plupart des villes.